



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition	16.08.2024
Date d'exécution	16.08.2024
Version	1.2 (fr,FR)
remplace la version de	15.12.2022 (1.1)

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

* 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	Test pH du sol
Prod-Nr.	4005240197639

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Détermination du pH des sols.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (FR)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624 4308
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre Antipoison +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)
www.centres-antipoison.net

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le mélange ne contient pas de substance dangereuse au sens du règlement CE n°1272/2008 (GHS).

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Remarque

pas nécessaire

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Indications diverses

Les granulés contiennent du sulfate de baryum, un mélange d'indicateurs et de co-formulants.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition	16.08.2024
Date d'exécution	16.08.2024
Version	1.2 (fr,FR)
remplace la version de	15.12.2022 (1.1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:
Eau

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Sans symptôme spécifique connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Ne pas respirer les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune donnée disponible

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas laisser le produit s'étendre dans la nature de manière incontrôlée.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition	16.08.2024
Date d'exécution	16.08.2024
Version	1.2 (fr,FR)
remplace la version de	15.12.2022 (1.1)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Lire le mode d'emploi!

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

cristallin

Couleur

blanc



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition 16.08.2024
Date d'exécution 16.08.2024
Version 1.2 (fr,FR)
remplace la version de 15.12.2022 (1.1)

Odeur

sans odour

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition			A très haute température (< 1400°C).
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	Densité apparente 0.91 g/mL		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone
Dioxyde de soufre (SO₂)
Vapeur d'oxyde de baryum



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition	16.08.2024
Date d'exécution	16.08.2024
Version	1.2 (fr,FR)
remplace la version de	15.12.2022 (1.1)

Indications diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	non déterminé		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non déterminé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non déterminé

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

non déterminé

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition 16.08.2024
Date d'exécution 16.08.2024
Version 1.2 (fr,FR)
remplace la version de 15.12.2022 (1.1)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
160304	déchets d'origine minérale autres que ceux visés à la rubrique 16 03 03

Élimination appropriée / Produit

Les petites quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte des déchets polluants.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Test pH du sol

Date d'édition 16.08.2024
Date d'exécution 16.08.2024
Version 1.2 (fr,FR)
remplace la version de 15.12.2022 (1.1)

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage

WGK: classe risque aquatique

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

Indications diverses

Lire le mode d'emploi!

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente